



Licence STAPS

Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Spécialité **Tourisme et Loisirs Sportifs**

Objectifs

Par l'acquisition de connaissances approfondies dans le domaine des Activités Physiques de Pleine Nature (APPN), du patrimoine culturel (en milieu rural notamment) et par la confrontation systématique au milieu professionnel, cette formation permet aux futurs professionnels de développer les savoir-faire nécessaires à la mise en œuvre de projets innovants au service de l'économie du tourisme.

Compétences

- Concevoir, élaborer et mettre en œuvre un projet original concernant l'organisation d'une offre de pratique, événementielle ou non, en prenant en compte les aspects législatifs et réglementaires spécifiques.
- Aménager et développer des sites spécifiques à la pratique des APPN en contribuant à la connaissance du patrimoine de la région d'accueil.
- Développer des techniques de mise en valeur, de développement et de promotion des patrimoines .
- Développer des structures adaptées à la pratique des sports de nature en tenant compte de l'évolution de la demande et de la population concernée.
- Identifier et exploiter les principaux marchés liés au développement et à la pratique des APPN.
- Maîtriser l'anglais écrit et oral pour communiquer, construire et faire évoluer un projet.

Chaque étudiant dispose en fin de cursus d'une annexe descriptive au diplôme dite « supplément au diplôme » qui lui offre une description précise du cursus universitaire suivi et des compétences acquises pendant la période d'études ainsi qu'un jugement équitable sur ses acquis et compétences.

Programme

CM, TD, TP, projet tuteuré et stage. Le stage est obligatoire, d'une durée de 12 semaines obligatoires. Il doit comporter la mise en œuvre d'un projet personnel.

Poursuite d'études

La licence professionnelle est un diplôme professionnalisant dont la vocation est l'insertion directe dans le milieu professionnel.

Les possibilités d'études à l'étranger

Les formations de la Faculté des Sciences et Techniques permettent aux étudiant.e.s, dès la deuxième année, de compléter leurs connaissances en intégrant des séjours d'études dans leur cursus ou d'affiner leurs compétences, en réalisant des stages de formation dans différents pays de la communauté européenne (programme Erasmus), mais aussi dans le reste du monde (programme PRMI).

Contact : international-fst@unilim.fr

Profil des candidats

Cette formation est accessible aux étudiants titulaires d'un L2 (120 crédits) de la filière STAPS, d'un DEUST STAPS, d'un DUT ou BTS en rapport avec le domaine.

Il est également possible d'accéder à cette formation après avoir validé, par VAE ou VAP, ce niveau de formation.

Les candidats à une admission, non issus de la filière STAPS, devront attester d'une expérience certaine dans le domaine des Sports de Nature.

L'étudiant doit pouvoir s'organiser pour suivre un enseignement intensif qui nécessite de sa part une forte implication, efficacité et organisation.

Lieu de formation

Campus Universitaire de Brive
Antenne STAPS
16 rue Jules Valles 19100 Brive-La-Gaillarde
Tél. 05 55 86 48 06

Mail. staps@brive.unilim.fr

Procédure d'inscription

1/ Les e-candidatures en licence seront ouvertes à partir de la mi-mars.

Pour candidater, rendez-vous sur la page web du diplôme concerné.

2/ La sélection est effectuée, à la mi-juin, par une commission composée d'enseignants de la filière et de Professionnels du domaine.

3/ Si votre dossier est retenu vous recevrez les indications pour constituer votre dossier d'inscription administrative.

Les candidats dont le pays de résidence adhère à CAMPUS France doivent déposer leur dossier de candidature sur l'espace CAMPUS France de leur pays avant la fin mars : www.campusfrance.org

Responsable de la formation

Ludovic LECURAS
ludovic.lecuras@unilim.fr
05 55 86 48 10 ou 06 60 75 26 19

Web

www.sciences.unilim.fr

Insertion professionnelle

Les métiers concernés sont des métiers de création, de prise de responsabilités, d'investigation nécessitant un esprit inventif tourné vers l'aspect collectif du travail.

Métiers des APPN : coordonnateur des APPN dans les bases de tourisme et de loisirs, responsable des animations en centres de vacances, etc. Les métiers précités déjà existants seront enrichis d'une dimension culturelle qui permet d'imaginer des fonctions nouvelles axées sur le développement touristique.

Emplois des collectivités et de l'Etat : responsable du service « événement » dans les collectivités (office du tourisme) ou chargé de mission dans le cadre du développement du patrimoine dans les Conseils Généraux ou les groupements de communes, Chargé de mission Sports de Nature.

Emplois du secteur privé : créateur d'entreprise spécialisé dans l'offre de prestations dans le domaine des APPN, Responsable logistique dans une entreprise d'événementiel sportif, Spécialiste Sports de Nature dans les grandes enseignes commerciales.